

LE SITE GROUPE-CYPERUS.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : [Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose plusieurs produits liés aux énergies renouvelables mais pas que. Nous avons notamment découvert une proposition sur un investissement dans les datas center ! Aucune société ne proposera de placer ses fonds dans un tel produit. Bien évidemment, ce site n'a aucun agrément et ne risque pas d'en avoir.

Le site internet

Il a été créé le 14/08/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupe-cyperus.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 45 88 01 04

Le numéro 04 65 84 70 95

Il s'inscrit dans une série intéressante :

arcoragestiopn.mc	04 65 84 70 03
sedna-ehpad.com	04 65 84 70 08
groupe-cyperus.com	04 65 84 70 95

Le numéro 07 55 52 13 86

Il s'inscrit dans une série intéressante :

qontoplus.group.com	07 55 52 08 45
qontoplus.group.com	07 55 52 10 41
ecologie-projexio.fr	07 55 52 11 21
groupe-cyperus.com	07 55 52 13 86

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Julie GARCIA
- M. Julien MARECHAL
- M. Stéphane GARAVAGNO

Les produits

Il est proposé d'investir dans divers produits :

- L'intelligence Artificielle
- Les éoliennes
- Les datas center (!)
- L'hydrogène
- Les panneaux photovoltaïques
- Les bornes électriques

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES81 0182 4018 1702 0166 6990
Un compte français ayant l'IBAN FR03 1744 8000 01PO M65A K2X7 L52
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0130 8045 5048 510

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0173 1885 6615 659

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société française qui est totalement étrangère à cette arnaque. Son activité relève des Fonds de placement et entités financières similaires.

Jamais elle ne proposera ces produits aux épargnants français.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

